



FICHE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DES GRADES

COMITE DEPARTEMENTAL DE MOSELLE

— 1^{er} / 2^{ème} / 3^{ème} / 4^{ème} Dan —

CANDIDAT DE MOSELLE UNIQUEMENT DIMANCHE 11 JUIN 2023

GYMNASE PAUL VINCENT, AVENUE CHARLEMAGNE 57640 VIGY

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LES CANDIDATS AYANT DEJA PRESENTE UN DOSSIER COMPLET
SAISON 2022/2023**

PHOTO

Règlement CSDGE - Organisation des examens de grades – (Pages 15 et suivantes)

Nom et Prénom :

Club :

Tel :

Mail : (votre convocation sera envoyée par mail) :

Date du passage où le dossier complet a été envoyé :
(Les dossiers des saisons précédentes ne sont plus valables).

UNITES DE VALEUR DEJA OBTENUES ET DATES D'OBTENTION

UV1 : _____

UV2 : _____

UV3 : _____

UV4 : _____

UV5 : _____

UV6 : _____

UV Compétition, date d'obtention, ou nombre de participations déjà obtenues (Champ./Coupes) :

A joindre au formulaire :

- Les droits d'inscription, **50 Euros** par virement (FR17 2004 1010 1009 8124 2V03 184) ou chèque à l'ordre du Comité de Moselle de Karaté.
- La copie de la page de vos unités de valeurs obtenues.
- Autorisation parentale pour les mineurs

Les dossiers d'inscription incomplets seront refusés.

Signature du candidat :

Le formulaire **doit parvenir 30 jours francs** avant la date de passage (**11 mai 2023** au plus tard) à :

Comité de Moselle de Karaté - 1 rue Albert Boulanger 57640 Sainte-Barbe
ou
mosellekarate@gmail.com

Le jour de l'examen n'oubliez pas votre passeport sportif, votre convocation ainsi que votre pièce d'identité.